



**COMMUNE DE MORRENS**

**RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE  
2024**



**Présentation au Conseil communal le 23 juin 2025**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous conformant à l'art. 95bis de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2024.

## **1. Administration générale - Sandra Hulaas, Syndique**

### **1.1. Généralités**

Durant l'année 2024, la Municipalité s'est réunie en séances ordinaires à 44 reprises. Ces séances hebdomadaires ont lieu le mardi soir à 17h. La mise en place de l'application e-séance (développée par Artionet Group à Delémont) permettant la gestion des séances et des tâches (consultation, validation et traitement des documents en ligne) a permis d'augmenter l'efficacité des séances et de les raccourcir.

En plus de l'administration proprement dite liée à la préparation des séances hebdomadaires et à la mise en œuvre des décisions prises, payées via un forfait voté par le Conseil communal, les membres de la Municipalité ont consacré également de nombreuses heures en séances pour des objets concernant le développement des infrastructures et la représentation de la commune dans divers organismes supra-communaux ou régionaux. Par rapport à l'année dernière, ces heures rémunérées par le biais de vacations sont en diminution et représentent en moyenne un peu moins de 70 heures par semestre et par Municipal et toujours environ 140 heures pour la Syndique. La diminution du nombre d'heures payées s'explique également par le fait que l'ASICE prend désormais directement en charge la rémunération de M. Lehnherr.

En ce qui concerne la représentation de la commune dans les dicastères qui relèvent directement de la compétence de la Syndique, nous renvoyons à nos lignes dans les précédents rapports qui font également mention des sites internet sur lesquels vous trouverez plus d'informations sur les organisations supra-communales dont nous faisons partie (Union des communes vaudoises, Lausanne Région, Association de Développement Région Gros-de-Vaud, Schéma Directeur du Nord Lausannois, Assemblée des Syndics du district).

### **1.2. Personnel**

Notre personnel communal et nos auxiliaires vous ont été présentés dans le rapport d'activité 2021. Il n'y a pas eu de changement depuis le début de la législature, hormis une augmentation du taux d'activité de notre secrétaire municipale de 60 à 70%.

### **1.3. Conseil communal**

Au cours des 4 séances tenues en 2024, le Conseil communal a traité les préavis municipaux suivants :

- Préavis 01/2024 « Demande de crédit extrabudgétaire pour le remplacement d'un collecteur eaux claires ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*



- Préavis 02/2024 « Approbation des comptes communaux 2023 ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 03/2024 « Concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Morrens».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 04/2024 « Demande de crédit d'investissement pour la restauration des 3 cheminées et travaux de sécurisation de la toiture du Château de Morrens».  
*Résultat d'un vote à main levée : 23 oui, 2 non et 5 abstentions*
- Préavis 05/2024 « Révision des statuts de l'Association de communes du SDS du Haut-Talent ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 06/2024 « Demande de crédit d'investissement pour l'étude préliminaire de la construction d'une salle de gymnastique et d'une UAPE ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 07/2024 « Demande de crédits d'investissement pour la rénovation énergétique du Collège de la Marionnaz ».  
*Résultat d'un vote à main levée : 18 oui, 3 non et 8 abstentions*
- Préavis 08/2024 « Arrêté d'imposition 2025 ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 09/2024 « Révision des statuts de l'Association régionale pur l'action sociale Prilly Echallens ».  
*Résultat d'un vote à main levée : l'unanimité*
- Préavis 10/2024 « Demande de crédit d'investissement pour l'étude préliminaire de la réfection de la route de Cugy RC 446 ».  
*Résultat d'un vote à main levée : 28 oui, 1 non et 3 abstentions*
- Préavis 11/2024 « Demande de crédit d'investissement pour le raccordement de la signalisation lumineuse sur le réseau électrique ».  
*Résultat d'un vote à main levée : 9 oui, 15 non et 8 abstentions*
- Préavis 12/2024 « Budget 2025 ».  
*Résultat d'un vote à main levée : 31 oui et 1 non*

#### 1.4. Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2024, le recensement de la population du village s'établit comme suit :

| Population totale | Hommes | Femmes | Moins de 18 ans | 18-64 ans | 65 ans et plus |
|-------------------|--------|--------|-----------------|-----------|----------------|
| 1 155             | 464    | 461    | 230             | 710       | 215            |

| Population totale | Suisses | Etrangers |
|-------------------|---------|-----------|
| 1155              | 950     | 205       |

## Mutations

Les mutations suivantes ont été recensées en 2024 :

|            | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------|------|------|------|------|
| Arrivées   | 97   | 93   | 64   | 72   |
| Départs    | 120  | 89   | 101  | 66   |
| Naissances | 5    | 16   | 9    | 8    |
| Décès      | 5    | 7    | 5    | 8    |

### **1.8. Votations et élections**

Voir tableau annexé C.

## **2. Finances - Sandra Hulaas, Syndique**

Les comptes de l'année 2024, les commentaires ainsi que le préavis municipal annexés donnent tous les renseignements utiles quant à l'évolution financière de notre commune en 2024.

## **3. Bâtiments communaux**

### **3.1. Locations (Salle Davel, salle des commissions du Château, couvert de l'Orme) - Emmanuel Lehnherr, Municipal**

Le site internet a été enrichi de photos illustrant les différentes salles à louer, incluant leur aménagement mobilier.

### **3.2. Eglise - Lucien Laperrière, Municipal**

La conciergerie et l'entretien extérieur de ce bâtiment ont été effectués par les employés communaux. M. Benoit Semoroz, mandaté par la paroisse, travaille de manière adéquate à la préservation intérieure de ce bâtiment historique. Il a pu régler le problème de chauffage survenu en marquant une vigilance accrue à son réglage.

Le sacristain, résident de notre commune, a présenté sa démission pour la fin mars 2025 après six années de service. Le conseil de paroisse est actuellement en train de pourvoir son poste en diffusant une offre d'emploi.

M. Daniel Thomas, organiste à Cugy et Morrens, a également annoncé sa démission pour fin avril 2024 afin de prendre sa retraite. En conséquence, le poste de musicien d'Eglise polyvalent a été mis au concours. Ce poste exigeait une personne capable d'arranger des cantiques, de diriger un chœur et un groupe musical, de chanter tout en accompagnant l'assemblée à l'orgue, ainsi que de jouer d'autres instruments.

Parmi les sept candidatures reçues en juin, la délégation municipale des quatre communes a unanimement sélectionné Mme Marjaana Miettinen, musicienne professionnelle d'origine finlandaise. Spécialiste de l'orgue, du piano et de la flûte traversière, elle a été directrice de chorales et de groupes musicaux. Elle a également vécu pendant 12 ans dans le canton de Neuchâtel.

Cette nouvelle organiste a débuté son activité en août et a été intronisée le 24 novembre 2024 lors du culte célébré à Froideville. De même, M. Thomas a été chaleureusement remercié pour ces nombreuses années, plus de trente ans, qu'il a consacré à réjouir les paroissiens par sa musique d'orgue, piano et carillon.

La convention qui règle les frais de fonctionnement des paroisses catholiques et protestantes, réunissant les villages de Cugy, Bretigny, Froideville et Morrens, donne entière satisfaction. La commune boursière pour la législature 2021-2026 est celle de Bretigny-sur-Morrens.

### **3.3. Château – Emmanuel Lehnherr, Municipal**

Les trois cheminées vieillissantes du Château ont toutes été restaurées. Ces travaux ont fait l'objet d'un préavis (no 04/2024, consultable sous : <https://www.morrens.ch/wp-content/uploads/2024/06/PM-04-2024.pdf>). Ces travaux de grande envergure ont duré plusieurs semaines et ont nécessité la coordination de plusieurs corps de métier, sous la direction d'un architecte.

### **3.4. Dépendance du Château – Emmanuel Lehnherr, Municipal**

L'ancienne salle de classe a été rénovée (nouveau mobilier et peinture). Depuis la rentrée 2024, elle est utilisée par l'ASICE pour les pauses des chauffeurs scolaires. Elle reste disponible à la location (tarifs consultables sur le site communal) et les sociétés locales peuvent également en bénéficier.

### **3.5. Collège – Emmanuel Lehnherr, Municipal**

Le Collège de la Marionnaz, y compris la Marionnette, a accueilli six classes en 2024. À la Marionnaz, une salle est dédiée à la bibliothèque et une autre aux activités créatives textiles. Les modulaires seront démontés en 2025.

Toutes les classes sont désormais équipées de tableaux d'affichage numériques frontaux (ANF), les deux derniers ayant été installés en 2024.

Les travaux prévus dans le préavis n° 05/2023 (<https://www.morrens.ch/wp-content/uploads/2023/06/PM-05-2023.pdf>) se sont poursuivis en 2024. La cuisine ainsi que le mobilier de la salle des maîtres ont été remplacés. De plus, les sols de la salle de classe, de la salle de couture et de la salle des maîtres ont été rénovés avec du PVC. Ces travaux ont été réalisés pendant les vacances de février afin de minimiser les perturbations sur le déroulement des cours.



### **3.6. Couvert de la place de l'Orme - Emmanuel Lehnherr, Municipal**

Cet espace est mis à disposition de la société de pétanque pendant la belle saison, ainsi que pour la réunion annuelle de l'Amicale des pompiers. Le couvert est régulièrement loué à des tiers pour des événements privés et est également utilisé pour la célébration de la fête du 1<sup>er</sup> août.

### **3.7. Ferme communale - Sandra Hulaas, Syndique**

La gérance Pro Logement a résilié le mandat de gérance à très court terme pour fin septembre 2023 à la suite du départ de la gestionnaire en charge de notre dossier. Après un comparatif entre trois offres, nous avons choisi de confier la suite de la gestion de ce bâtiment à la régie Braun à Lausanne qui a pu reprendre le dossier au pied levé.

### **3.8. Salle Davel – Emmanuel Lehnherr, Municipal**

Conformément à ce qui a été demandé dans le préavis n° 07-2024 (disponible sur ce lien), la salle de gymnastique a été mise aux normes afin de permettre à nouveau l'accueil des élèves dans notre village. Le Service cantonal de l'éducation physique et des sports (SEPS) a vérifié les travaux réalisés et a donné son accord pour la réutilisation de la salle à partir de mars 2024.

### **3.9. Modulaires UAPE – Emmanuel Lehnherr, Municipal**

L'espace vert aménagé par les employés communaux en 2023 a été grandement apprécié. Il a permis aux enfants de se divertir en plein air lors des journées ensoleillées. Pendant les mauvais jours, la salle de gymnastique de la salle Davel leur a été mise à disposition.

## **4. Véhicules communaux - Frédéric Staehli, Municipal**

Les diverses tâches confiées à nos employés communaux requièrent un parc de véhicules polyvalents pour assurer l'exécution de leurs travaux. Nous envisageons de remplacer le Toyota Hilux, qui montre des signes de fatigue mécanique.

Détails des véhicules, décembre 2024 :

#### **Toyota Hilux**

- Date d'achat : 25 février 2015
- Kilométrage : 68 000 km

#### **Citroën Berlingo**

- Date d'achat : 9 décembre 2016
- Kilométrage : 49 500 km

#### **Avant 760i**

- Date d'achat : 20 août 2022
- Heures d'utilisation : 609 heures

## 5. Cimetière - Frédéric Staehli, Municipal

En 2024, le personnel communal a réalisé plusieurs travaux d'entretien, dont l'arrachage d'une haie de thuyas, remplacée par une haie vive.

## 6. Police des constructions - Frédéric Gex, Municipal

Durant l'année 2024, 17 dossiers ont été soumis à la Municipalité pour examen en vue d'une mise à l'enquête publique, d'une autorisation municipale ou d'une dispense d'autorisation pour l'installation de panneaux solaires et de pompes à chaleur air-eau.

Ces dossiers ont été transmis, soit au Service technique intercommunal pour étude et poursuite de la procédure auprès des Services de l'Etat, soit traités directement par la Municipalité.

### Statistique des permis et autorisations délivrés

|                                          | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|------------------------------------------|------|------|------|------|
| Permis de construire                     | 14   | 19   | 11   | 6    |
| Autorisations municipales                | 15   | 7    | 4    | 5    |
| Installation de panneaux solaires        | 5    | 21   | 17   | 5    |
| Installation de pompes à chaleur air-eau |      |      |      | 1    |

Durant cette année, plusieurs visites pour des permis d'habiter ont été effectuées.

Un deuxième chantier a été interrompu en 2024 en raison du non-respect de l'autorisation délivrée dans le permis de construire. Le cas de 2023 a été jugé en faveur de la Commune par la Cour administrative de droit public. Le propriétaire a fait appel auprès du Tribunal fédéral. Le dossier de 2024 est actuellement en cours de jugement suite au recours du maître d'ouvrage.

## 7. Domaines - Frédéric Staehli, Municipal

Le remaniement parcellaire, effectué dans le cadre de la renaturation du ruisseau, a été finalisé en 2020. Les contrats de baux à loyer agricoles ont été ajustés en fonction des modifications des surfaces exploitées. Au 31 décembre 2024, les actes notariés ont été signés, et le dossier a été clôturé.

À la suite de plusieurs demandes de la Commission de gestion, une carte des domaines, indiquant les terrains communaux, est désormais disponible au greffe municipal.

## 8. Parcs et promenades - Frédéric Staehli, Municipal

L'état sanitaire des arbres de la place de l'Orme nécessite un suivi régulier afin de réaliser les coupes de sécurité nécessaires et de prévenir la propagation de parasites.



En juin 2024, la société Hernandez Peinture a effectué la remise en peinture des parties en bois et en métal de la place de jeux du Collège.

## 9. Forêts communales - Frédéric Staehli, Municipal

Les chiffres indiqués sont issus des résultats enregistrés par le forestier ayant œuvré sur le Triage Mèbre-Talent en 2024. Ils ne correspondent pas toujours avec ceux de la commune car les travaux sont parfois organisés de manière groupée par le triage Mèbre-Talent, les coupes sont souvent à cheval sur deux années et la vente de certains produits forestiers prend parfois du temps. Il en va de même pour l'encaissement des subventions.

### Exploitation des bois

- Mars : abattage de sécurisation à la Route d'Echallens (8 m<sup>3</sup> - Entreprise Clerc)
- Mars : coupe sanitaire à la Crétau et vers l'ancienne décharge (95 m<sup>3</sup> - Entreprise Ruch)
- Août septembre octobre : élimination de bois bostryche sur l'ensemble du territoire avec une grande surface à la Crétau et sur la source à Lausanne (153 m<sup>3</sup> - Entreprise Clerc et Staehli)
- Novembre : abattage de sécurisation à la Route de Bretigny (4 m<sup>3</sup> Entreprise Staehli)

### Assortiments

|                           |                          |
|---------------------------|--------------------------|
| Bois de service           | 178 m <sup>3</sup>       |
| Bois énergie              | 82 m <sup>3</sup>        |
| <b>Total exploitation</b> | <b>260 m<sup>3</sup></b> |

### Remarques

Le déficit sur l'ensemble des coupes est de CHF 15.- par m<sup>3</sup> exploité. Il peut être en partie expliqué par un marché des bois bostrychés encore désastreux en 2024 et par des coupes à caractère sécuritaire qui demande une approche particulière.

La possibilité de 200 m<sup>3</sup> issue du plan de gestion n'est toujours pas respectée mais ces coupes ont été validées par l'inspecteur des forêts comme « coupes forcées ».

### Plantations

Suite au bostryche de l'été, deux plantations ont été réalisées à La Crétau avec 120 cerisiers, 50 châtaigniers, 20 chênes, 25 cormiers, 100 érables planes, 50 noyers et 50 tilleuls (total 415). Ces travaux ont été subventionnés à 72%. 1.5 ha de plantation ont été entretenus afin de favoriser le développement des jeunes plants. 0.8 ha ont pu bénéficier de subvention.

### Soins aux jeunes peuplements

Au total 1.2 ha de jeunes peuplements ont été entretenus

Seul 0.2 ha a pu bénéficier de subvention.

### Réfection de chemin

De nombreux chemin forestiers ont été entretenus en profondeur à la fin 2024. Ces travaux vont bénéficier de subventions couvrant 70% des coûts. Ces chemins sont destinés à l'évacuation des bois de la forêt mais ils rendent les balades ou les déplacements à vélo également plus agréables.



L'entretien courant des chemins à camion est effectué par la voirie (nettoyage des renvois d'eau notamment). Les employés communaux y ont passé 40 heures.

L'ORPC a remis en état le chemin de la Mèbre suite à un petit glissement dû aux intempéries.

### **Biodiversité**

Les zones de tranquillité et les zones humides du territoire sont protégées de toute intervention forestière et jouent pleinement leur rôle dans la conservation de la nature.

La zone du Ruisseau Morrens est en bon état. L'entretien du lit du ruisseau a été réalisé par la DGE Biodiv, tandis que l'entreprise Mathis s'est chargée de l'entretien des berges. Des interventions ont été menées pour limiter l'envahissement de la végétation aquatique et pour dégager les plants ligneux. Cette zone ne relevant pas du budget forêt, un décompte a été transmis à la DGE.

### **Plan directeur forestier de la Région Centre**

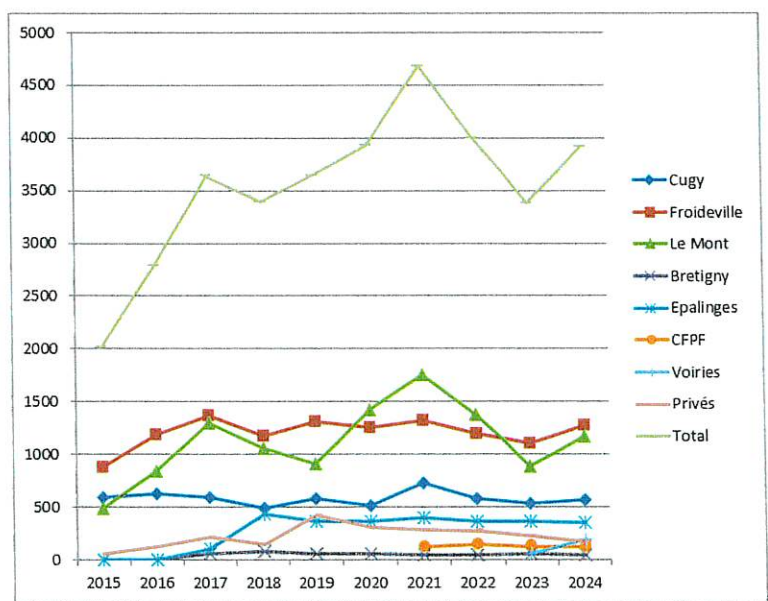
Le plan de fermeture des routes forestières est toujours en attente chez l'inspecteur du 18<sup>e</sup> arrdt.

### **Hangar à plaquette de Bretigny**

Pour 2024, 3'922 m<sup>3</sup> de plaquettes ont été vendus. L'année fut globalement dans la moyenne.

Les volumes par consommateur en mètre cube sont les suivants : Bretigny 50, Cugy 575, Epalinges 352, Froideville 1'277, Le Mont-sur-Lausanne 1'169, Le Centre de formation 125, les privés 174 et les voiries 200 (aménagement extérieur).

Le dossier d'agrandissement est toujours en suspens au comité du Triage.



### **Triage Mèbre-Talent**

Les délégués du triage forestier intercommunal Mèbre-Talent, se sont réunis à deux reprises. Les comptes 2023 ont été validés lors de l'assemblée du 14 avril 2024 et le budget 2025 a été adopté le 18 septembre suivant.

Le comité s'est réuni à plusieurs reprises pour la gestion du triage. Le triage a notamment reçu l'annonce officielle du canton que la gestion des forêts cantonales d'Orjulaz et du Jorat lui serait retirée dès 2026 (planification, organisation, suivi des travaux, surveillance globale, vente des bois, etc. pour 292 ha – représentant 37 % des forêts publiques du triage). Les raisons invoquées sont une uniformisation de la gestion des forêts cantonales et un rapprochement des « forêts écoles ». Afin de compenser une partie de la perte des CHF 48'365.- perçu, le triage a négocié des mandats pour environ CHF 35'000.- (gestion biotope, réfection de chemin et formation d'adultes pour le Centre de formation).

La position de certains membres du comité dans le dossier des forêts cantonales mais également sur d'autres sujets importants pour le bien des propriétaires, de la forêt et du Triage a fini par convaincre le garde forestier de donner sa démission pour janvier 2025.

### **Communication du triage Mèbre-Talent**

Les audiences et la visibilité du triage sont toujours bonnes. En 2024 la mise à jour de la vidéo sur l'évolution de la forêt a été un succès. En revanche, le projet sur les services écosystémiques des forêts de la région n'a à ce jour pas trouvé écho auprès du président.

Toutes les vidéos et podcast sont accessibles sur le site actualisé au fil des saisons. Des sujets sont postés régulièrement sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et depuis peu TikTok).

La communication du triage est active et visible sur ...

<https://www.mebre-talent.ch/>

<https://www.facebook.com/MebreTalent>

<https://www.instagram.com/nosforetsmebretalent/>

<https://www.tiktok.com/@mebretalent>

Après plus de 20 ans de service passionné et dévoué au sein du Triage intercommunal Mèbre-Talent, notre garde forestier, M. Jean-Philippe Crisinel, a présenté sa démission.

### **Dessertes forestières**

La desserte forestière de la commune de Morrens présente, sur certains tronçons, des signes d'usure considérables. Bien qu'elle ait été régulièrement entretenue depuis plusieurs décennies, elle n'a jamais été entièrement renouvelée.

L'état de quatre tronçons en particulier, notamment leur revêtement et leur structure, devenait problématique pour le passage des engins forestiers et l'exploitation forestière. En 2024, la rénovation de ces quatre tronçons situés aux lieux-dits Les Trembles, Mau Pra, La Rochette et La Vignettaz a été réalisée. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention du canton à hauteur de 30 % et de celle de la Confédération à hauteur de 40 %.

## **10. Affaires sociales - Lucien Laperrière, Municipal**

En matière d'affaires sociales, la commune de Morrens fait partie des associations suivantes : **ARASPE** Association régionale pour l'action sociale Prilly-Echallens ([www.araspe.ch](http://www.araspe.ch)), **APROMAD** Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile ([www.apromad.ch](http://www.apromad.ch)) ainsi que le **SAF** Service d'aide à la famille (service de transports par des bénévoles pour les communes de Morrens, Bretigny, Cugy, Froideville et Le Mont-sur-Lausanne). Concernant ces trois associations, toutes les informations utiles se trouvent sur site internet sous leur appellation ou sous le nom de la commune.



## **11. Eclairage public** - Frédéric Gex, Municipal

Aucun élément particulier à signaler.

## **12. Routes et places** - Frédéric Gex, Municipal

Compte tenu de son état de dégradation, le chemin de la Vignettaz a fait l'objet de travaux de réfection, menés en accord avec le service des forêts.

## **13. Transports** - Frédéric Gex, Municipal

### Réseau régional

La ligne TL 54 confirme la tendance à la hausse observée ces dernières années, avec une fréquentation en hausse de 17,6 %, atteignant 501'218 voyageurs contre 426'124 l'année précédente.

## **14. Ecoles, organes exécutifs et législatifs** - Emmanuel Lehnherr, Municipal

Toutes les informations relatives au fonctionnement de l'école sont disponibles dans le rapport de gestion de l'ASICE, accessible à l'adresse suivante :

<https://www.asice.ch/structures/ci/preavis>.

## **15. Urbanisme**

### **15.1. Plan d'affectation communal (Pacom)** - Sandra Hulaas, Syndique

Nous avons beaucoup travaillé sur ce dossier pendant l'année écoulée. L'enquête complémentaire nécessitée par l'amendement accepté par le Conseil communal en juin 2022 concernant la zone réservée a eu lieu. Il n'y a pas eu d'opposition. Le dossier modifié est ensuite parti pour un deuxième examen préalable auprès de la DGTL (Direction générale du territoire et du logement). Ce service l'a par la suite accepté tel que présenté en date du 9 janvier 2024.

En parallèle, nous avons finalisé le projet du nouveau plan de zones et du nouveau règlement général sur l'aménagement du territoire et des constructions. Ces documents sont également partis pour examen préalable auprès du Canton et nous nous attendons à un retour de leur part au printemps 2025.

## **16. Service Défense Incendie et Secours (SDIS Haut-Talent)** - Lucien Laperrière, Municipal

### **16.1. Structures**

Les communes de Bottens, Bretigny-sur-Morrens, Cugy, Froideville, Montheron (Lausanne) et Morrens font partie de cette association intercommunale.

Le SDIS est composé de la structure suivante :

- Etat-major régional, 7 membres, dirigé par le Major Julian Stewart
- Conseil intercommunal formé de membres désignés par commune (2 délégués, 2 suppléants)
- Comité directeur (CODIR), 5 membres
- Commission de gestion et finances, 5 membres

### **16.2. Effectif du SDIS Haut-Talent**

Le SDIS du Haut-Talent reste stable et compte dans ses rangs 47 sapeurs-pompiers. Lors du recrutement cantonal de novembre, sept candidats se sont présentés qui ont tous été retenus et commenceront leur instruction en 2025. Néanmoins, 12 sapeurs ont démissionné durant l'année dont Stéphane Perillard, employé de notre commune.

### **16.3. Interventions effectuées**

Il y a eu 55 interventions du SDIS en 2024 (52 en 2023) qui ont été effectuées de manière autonome ou en collaboration avec le SDIS Lausanne-Epalinges ou celui du Gros-de-Vaud. Notre village détient le palmarès des interventions avec plus de vingt assistances dues aux pluies torrentielles survenues en moins d'une demi-heure durant un après-midi à la mi-mai et qui ont provoqué de nombreuses inondations. Dans l'avenir proche, des travaux techniques seront entrepris pour tenter d'éviter des dégâts trop importants.

La variété des engagements est mentionnée ci-dessous en pourcentage :

- |                   |     |
|-------------------|-----|
| • Elément naturel | 53% |
| • Technique       | 16% |
| • Assistance      | 9%  |
| • Divers          | 8%  |
| • Feu             | 7%  |
| • Pollution       | 7%  |

### **16.4. Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)**

Suite à la création d'une telle section en 2021, les exercices de cette troupe juvénile, âgée de 8 à 15 ans, ont lieu régulièrement une fois par mois les samedis matin, hormis en juillet. Leur encadrement est garanti par deux moniteurs et cinq assistants.

### **16.5. Sapeurs-pompiers promus ou honorés**

Sur une quinzaine de personnes citées, notons Bruno Da Silva, un de nos employés communaux, qui a obtenu son galon d'appointé.

### **16.6. Rapport d'activités 2024**

Le fascicule du SDIS Haut-Talent est à disposition des conseillers communaux à l'administration communale ou sous <https://sdis-talent.ch>.



## **17. Protection civile - Lucien Laperrière**

### **17.1. Structures**

Morrens est rattaché à l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) du Gros-de- Vaud dont les locaux sont situés à Echallens. Ce bataillon est articulé en un Etat-Major professionnel et deux compagnies comprenant un total de 255 astreints. Son commandant est le Lt-col Sébastien Rüegg.

La dynamique de cette institution a été mise à l'épreuve par l'absence de longue durée d'un membre de l'EM. Cette personne a cependant pu être remplacée temporairement pour une partie des tâches par le lieutenant de milice Jonathan Fonjallaz qui fait partie de notre Conseil communal.

### **17.2. Diminution des effectifs / Projet cantonal TETRIS**

L'année 2024 a de nouveau été une année de transition pour notre ORPC et le Canton avec la poursuite de l'application de la nouvelle Loi fédérale sur la Protection civile (LPPCi) qui entraîne une baisse importante de ses effectifs dans tout le pays. Il en résulte une réflexion de fond de la Protection civile au niveau cantonal afin de trouver une solution pérenne sous la réforme dénommée TETRIS.

En clair, la PCi ne peut plus être alimentée en effectifs suffisants et il faut envisager un contingent réglementaire réel de l'ordre de 2'000 à 2'500 astreints, capables de fournir des prestations à l'horizon 2030. Le modèle d'organisation actuel comporte 6'500 hommes, répartis dans 10 organisations régionales. Avec la baisse des effectifs présente et projetée, la capacité à fournir du personnel qualifié dans la durée en cas d'événement majeur n'est plus garantie.

Concernant les deux variantes étudiées dont il avait été question dans notre rapport de gestion 2023, les questions financières et de ressources humaines n'ont pas encore été clarifiées au niveau cantonal.

### **17.3. Services effectués**

Malgré cette baisse drastique des effectifs, l'entier des missions ont été accomplies en 2024. L'accent a été mis sur la formation et l'amélioration des capacités opérationnelles avec notamment l'intégration des nouvelles recrues et le renforcement des compétences des cadres.

Les interventions ont été plus discrètes, avec la finalisation de l'opération INOPTIA, la réception du Président du Grand Conseil à Froideville, M. Jean-François Thuillard, ainsi que l'engagement dans une battue à Concise en appui de l'ORPC Jura Nord Vaudois. De plus, la Formation d'Intervention Régionale (FIR) a bénéficié d'un exercice interrégional d'ampleur, favorisant la coordination avec les régions voisines.

En juin, Morrens a demandé l'intervention de la PCi pendant quatre jours pour un réaménagement suite à un glissement de terrain survenu sur le chemin de la Mèbre à cause des intempéries. Nos employés ont également pris part à ces travaux. Le chemin a ainsi été entièrement rénové.

## **17.4. Rapport d'activités 2024**

Le fascicule de la Protection civile du Gros-de-Vaud est à disposition des conseillers communaux à l'administration communale ou sous [www.pci-gvd.ch](http://www.pci-gvd.ch).

## **18. Police - Lucien Laperrière, Municipal**

### **18.1. Interventions de la Gendarmerie à Morrens**

En 2024, la Gendarmerie a effectué 90 interventions dans notre commune (soit 10 de moins qu'en 2023), dont nous en relevons une cinquantaine qui sont les suivantes :

- 10 litiges
- 9 animaux
- 6 cybercriminalités
- 6 accidents de circulation avec animal
- 3 accidents de circulation, dégâts matériels
- 3 accidents de circulation avec fuite
- 3 dommages à la propriété
- 3 pollutions hydrocarbure
- 2 troubles de la tranquillité / nuisance

Pour des raisons de sécurité des données, les forces de l'ordre ne sont pas autorisées à ajouter de détails aux informations mentionnées ci-dessus.

### **18.2. Poste mobile Gendarmerie**

Mise en place en 2017, cette initiative consiste en un poste mobile composé de deux agents, qui se déplacent avec leur minibus pendant quelques heures au centre de petites localités, dans le but de renforcer la présence policière et d'améliorer la sécurité publique sur place. Ces policiers, à l'écoute des préoccupations des habitants, peuvent enregistrer des plaintes et effectuer des patrouilles à pied ou à vélo.

En 2024, Morrens a accueilli le poste mobile à quatre reprises, sans qu'aucun fait particulier ne soit à signaler.

### **18.3. Contrôle du stationnement**

En 2018, afin de mieux gérer le problème du stationnement dans notre commune, un budget de 9'000 CHF avait été alloué à cet effet. Il est important de préciser que ce montant n'était pas destiné à être couvert par les amendes générées. L'objectif principal était d'assurer un minimum d'ordre dans ce domaine et de soulager le municipal d'une tâche peu compatible avec ses autres fonctions.

Après un accord conclu avec la Municipalité de Cugy durant la même année, un assistant de sécurité publique (ASP) est désormais chargé de cette tâche. En 2024, son travail a rapporté à la commune un total de 3'670 CHF, surpassant ainsi le budget de 3'000 CHF alloué aux amendes. La majorité des infractions concerne toujours l'oubli de placer le disque (art. 202.1).



#### **18.4. Commission de police**

Hormis l'envoi de différentes ordonnances pénales dues à des infractions de stationnement, il n'a pas été nécessaire de convoquer des prévenus pour leur audition.

### **19. Déchets ménagers et déchetterie - Lucien Laperrière, Municipal**

#### **19.1. Collecte en porte à porte des ordures ménagères**

En septembre 2019, Henry Transports SA, de Vufflens-la-Ville, a repris ces deux ramassages sous l'enseigne de la firme Delacuisine Service Voirie SA à Cheseaux-sur-Lausanne. Début 2023, ces deux sociétés ont été entièrement associées sous le sigle « Henry & Delacuisine Service Voirie SA » avec siège à Crissier et adresse à Vufflens-la-Ville.

Les volumes sont d'env. 120 t d'ordures ménagères par année (sacs poubelle au porte à porte). La collecte des sacs s'effectue le mercredi entre 9h et 13h env. Les services de Delacuisine SA nous donnent entière satisfaction.

#### **19.2. Déchetterie de Cugy**

Depuis le début de l'année 2021, nos habitants se rendent à la déchetterie de Cugy pour y déposer leurs déchets encombrants et autres, en présentant une carte d'accès à la barrière d'entrée du site. Les utilisateurs morrennais expriment une entière satisfaction concernant les espaces dédiés à la récupération des divers déchets ainsi que les services offerts par le personnel. En 2024, les coûts facturés par Cugy pour notre participation à la déchetterie de Pra-Faucon s'élèvent à Frs. 107'000.-.

Tous les renseignements sont à disposition sur le site internet de notre commune ou au greffe concernant : Les heures d'ouverture, les différentes procédures à suivre pour l'évacuation de volumes inhabituels, des encombrants et déchets végétaux amenés par les particuliers, concierges, paysagistes, entreprises et personnes à mobilité réduite.

### **20. Distribution d'eau potable, évacuation et traitement des eaux**

#### **20.1. Distribution d'eau potable – Frédéric Gex, Municipal**

Le Service de l'eau de Lausanne fournit de l'eau potable à la commune de Morrens. L'eau provient du réservoir de Marjolatte qui reçoit l'eau du lac Léman et des sources. L'eau des lacs est traitée par les usines de Lutry (par filtration membranaire et le charbon actif en poudre) et de Saint-Sulpice (par filtration sur sable). Quelle que soit sa provenance, l'eau est désinfectée par une légère chloration.

L'eau potable est soumise à des normes particulièrement rigoureuses\* et de multiples analyses sont effectuées tout au long de son parcours, de la ressource jusqu'au robinet. Au total, en 2024, 6'660 échantillons ont été prélevés et 61'100 paramètres ont été analysés par notre laboratoire accrédité. Les analyses microbiologiques ont révélé 9 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé.

Lors d'un second prélèvement, ces non-conformités n'ont pas été confirmées. La qualité de l'eau pour les paramètres physico-chimiques a été en tout point conforme aux exigences légales. Des analyses sur les micropolluants (pesticides, médicaments et divers autres composés) ont été effectuées soit par notre laboratoire, soit par un laboratoire externe.

Pour l'eau distribuée par le Service de l'eau de Lausanne, les résultats de toutes les analyses effectuées donnent des valeurs inférieures aux seuils admissibles. En 2024 toutes les exigences légales en vigueur ont été respectées.

En attendant le transfert de notre réseau à la Ville de Lausanne, consécutif à l'acceptation du préavis 03/2024 par le Conseil communal, seule une rupture de conduite au chemin du Parchet est à signaler.

## **20.2. Collecteurs eaux claires (EC) et eaux usées (EU) – Frédéric Staehli, Municipal**

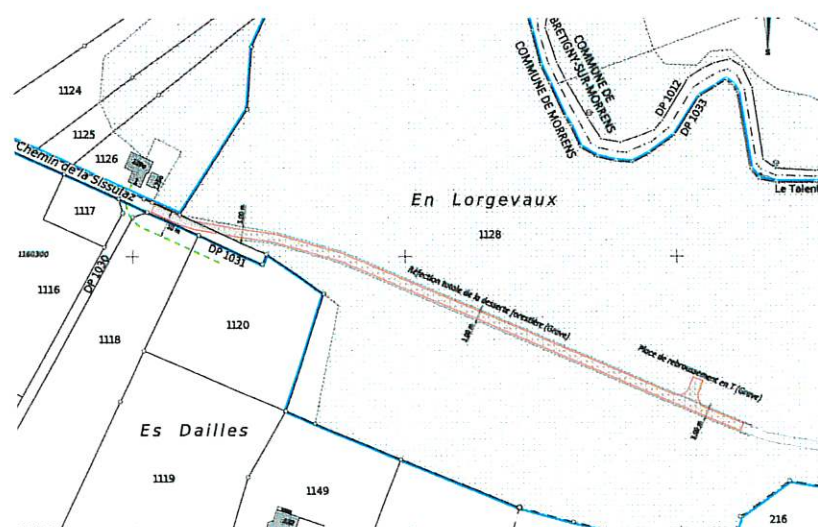
En raison de l'accumulation d'eau au fond du champ, formant une gouille sur la parcelle 1501, nous avons constaté que le système de drainage, situé en plein champ, était défectueux. L'entreprise Barbey Génie Civil a effectué les travaux de réfection en novembre 2024.

Suite à des problèmes d'écoulement, un contrôle caméra a été mené fin 2024 dans le quartier d'Es Mayes. Celui-ci a permis de détecter une erreur dans les collecteurs, nécessitant une intervention prévue courant 2025.

## **20.3. Epuration : STEP Mèbre, STEP Talent et Régionalisation – Frédéric Staehli, Municipal**

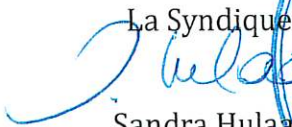
Nos employés font au mieux pour entretenir nos vieilles STEP. Beaucoup de travaux ont été entrepris en 2024 afin de garantir une eau propre. Nous sommes conseillés par des professionnels pour définir les meilleurs usages et les produits chimiques les plus adaptés.

Dans le cadre des travaux anticipés menés par l'Association Step Echallens Talent, une conduite d'eaux usées a été posée en même temps que les travaux du chemin forestier de la Rochette, sur une distance de 500 m.





Adopté par la Municipalité dans sa séance du 15 avril 2025.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**  
La Syndique La Secrétaire  
  
Sandra Hulaas Valérie Zumbrunnen Villars

C.C. du 23 juin 2025  
Morrens, le 17 avril 2025

| VOTATIONS ET ELECTIONS 2024 |                                                                                          |                    |                    |     |     |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|-----|-----|
| Dates                       | Objets                                                                                   | Electeurs inscrits | Participation en % | OUI | NON |
| 03.03.2024                  | Initiative pour une 13 <sup>ème</sup> rente AVS                                          | 752                | 66.49%             | 411 | 88  |
| 03.03.2024                  | Initiative sur les rentes                                                                | 752                | 66.22%             | 86  | 410 |
| 09.06.2024                  | Initiative d'allègement des primes                                                       | 766                | 50.78%             | 253 | 133 |
| 09.06.2024                  | Initiative pour un frein aux coûts                                                       | 766                | 50.91%             | 113 | 272 |
| 09.06.2024                  | Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »                                   | 766                | 50.91%             | 106 | 275 |
| 09.06.2024                  | Modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité | 766                | 50.78%             | 261 | 118 |
| 22.09.2024                  | Initiative biodiversité                                                                  | 766                | 55.87%             | 130 | 292 |
| 22.09.2024                  | Réforme de la prévoyance professionnelle                                                 | 766                | 55.87%             | 90  | 328 |
| 24.11.2024                  | Aménagement des routes nationales                                                        | 759                | 51.25%             | 176 | 208 |
| 24.11.2024                  | Droit du bail : sous-location                                                            | 759                | 50.99%             | 189 | 192 |
| 24.11.2024                  | Droit du bail : résiliation pour besoin propre                                           | 759                | 50.99%             | 191 | 190 |
| 24.11.2024                  | Financement des prestations de santé                                                     | 759                | 50.99%             | 160 | 215 |